

Appel à communication

Colloque international « Discours Programmateurs et Sciences du Langage »

25-26-27 juin 2018

Laboratoire ICAR UMR 5191

Salle D8.001, Bâtiment Buisson, Ecole normale supérieure, 15 parvis René
Descartes, 69342 Lyon Cedex 07, France

Le Colloque international « Discours Programmateurs et Sciences du Langage » entend célébrer les quinze ans de l'UMR ICAR tout en s'inscrivant dans la continuité des Journées d'étude « Les Discours Programmateurs » qui se sont tenues à Lyon les 19 et 20 octobre 2017. De la procédure au texte programmatique, de la méthodologie de travail à la prescription générale, du texte juridique à la recette, la thématique choisie ne peut que se positionner transversalement par rapport aux différentes composantes scientifiques d'ICAR et favoriser ainsi les dialogues interdisciplinaires entre les équipes. Le colloque se veut à la fois un bilan et l'occasion d'une relance. Outre les intervenants extérieurs, il entend donner une place aux membres de toutes les équipes d'ICAR qui seraient intéressés par cette thématique et souhaiteraient soumettre une contribution. L'alternance entre des conférences de collègues extérieurs et des interventions de membres d'ICAR permettra de présenter les projets du laboratoire et de les situer dans un cadre plus vaste, international et dialectique. L'un des objectifs du colloque sera de faire émerger les traits distinctifs de notre laboratoire et ses ambitions.

Le colloque de juillet 2013, « Dix Com ICAR », fêtant les dix ans du laboratoire, a marqué son histoire récente. Lors de cet anniversaire, l'interaction avait été privilégiée. Cette fois-ci, il revient, entre autres, à la syntaxe, la sémantique, la sémiotique, l'analyse du discours de proposer une thématique capable de réinterroger les connexions interdisciplinaires et les convergences entre les équipes.

Université Lumière Lyon 2 / 5, avenue Pierre Mendès-France F-69676 Bron Cedex Ecole Normale Supérieure de Lyon / 15, Parvis René Descartes F-69342 Lyon BP 7000 Cedex 07









Le succès qu'a connu la première édition ne peut qu'être de bon augure pour cette nouvelle initiative qui entend aussi rayonner à l'international. Le colloque prévoit en effet la participation de Jean-Michel Adam, de Jean-Marie Klinkenberg et d'autres collègues en poste à l'étranger.

Les discours programmateurs, c'est-à-dire, selon Jean-Michel Adam (2001), « les textes qui disent de et comment faire », appartiennent à une « très large famille qui va des textes injonctifs et procéduraux aux différentes formes de conseils ». Nous voulons également étendre cette classe discursive aux discours programmatiques (par exemple la présentation des intentions et des objectifs d'une nouvelle campagne politique), ce qui montre que l'asymétrie modale entre les interactants peut se renverser et responsabiliser, voire engager, l'énonciateur. En effet, au-delà des aspects descriptifs impliqués dans la présentation des programmes d'action, la version monologale apparente du discours programmateur cache une élaboration majeure des relations intersubjectives. Notamment, on passe de stratégies d'interlocution fortement liées aux injonctions (prescriptions et interdictions) à des nuances modales qui relèvent des recommandations, voire des suggestions.

Les textes programmateurs prévoient, d'une part, une articulation entre l'intelligence stratégique de l'action et la lisibilité syntagmatique du discours qui la présente, d'autre part, une intelligence paradigmatique susceptible, à travers une division en séquences, de rendre compte d'une véritable maîtrise technique et d'une individuation claire des opérations prototypiques à accomplir. La thématique des discours programmateurs soulève donc une pluralité de questions linguistiques et sémiotiques :

- a) la segmentation de l'action qui impose des unités discursives, chacune évaluée à l'intérieur de paradigmes distinctifs (par exemple, phases et cycles : préparations et finalisations, mais aussi itérations et applications récursives) ;
- b) la textualisation du discours : genres de transmission culturelle (par exemple, écrit/oral), supports d'inscription (par exemple, livret, affiche, etc.), codages (par exemple, partition), etc. Existe-t-il une solidarité entre le caractère programmatique du contenu et la rigidité des règles d'inscription de son plan de l'expression ?









- c) la question, dans l'énonciation « programmatrice », des modalités d'expression de l'éthos de l'énonciateur et de la force illocutoire de son discours ;
- d) l'impact du discours, son efficacité, ses effets perlocutoires, ses effets collatéraux dans un cadre interactionnel (l'autorité doit s'articuler avec un régime de confiance ou de disponibilité spécifique, comme dans la réception de l'œuvre d'art).

Corrélativement, la thématique des discours programmateurs implique également une diversité d'objets et de corpus potentiellement pertinents :

- a) les corpus esthétiques : partitions, instructions de performance, discours programmatique de l'auteur (poétique explicite) ;
- b) les corpus « procédures de la table » : recettes, couverts, etc. ;
- c) les corpus « des procédures institutionnelles » dans le monde universitaire ;
- d) les discours programmatiques du terrorisme (ex. DAECH);
- e) les discours de l'urgence (les pressions praxéologiques : santé, risques, violence) :
- f) le code de la route et le design de l'information ;
- g) les tutoriels (pour la danse, la natation, etc.);
- h) les procédures didactiques / les consignes dans les manuels.

Modalités de soumission :

Les communications exploreront cette problématique, sous un ou plusieurs angles parmi ceux proposés ci-dessus. Les propositions de communications (250-300 mots) sont à soumettre <u>avant le 1er mars 2018</u> aux adresses suivantes : <u>yiru.xu@ens-lyon.fr</u>, <u>pierluigi.basso@univ-lyon2.fr</u>, nathalie.rossi-gensane@univ-lyon2.fr. Le comité scientifique rendra son avis le 20 mars 2018.

Conférenciers invités :

Jean-Michel Adam (Université de Lausanne)
Claudine Garcia-Debanc (ESPE Midi-Pyrénées, Université Toulouse-Jean Jaurès)
Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège)









Comité scientifique (en cours de constitution) :

Alain Rabatel, Université Claude-Bernard, Lyon 1

Claudine Garcia-Debanc, Université Toulouse-Jean-Jaurès

Emmanuelle Prak-Derrington, ENS de Lyon

Georges Kleiber, USIAS, Université de Strasbourg

Jacques Moeschler, Université de Genève

Jean-Marie Klinkenberg, Université de Liège

Jean-Michel Adam, Université de Lausanne

Laurent Filliettaz, Université de Genève

Nathalie Rossi-Gensane, Université Lumière Lyon 2

Pierluigi Basso Fossali, Université Lumière Lyon 2

Sandra Teston-Bonnard, Université Lumière Lyon 2

Wander Emediato, Université Fédérale du Minas Gerais, Belo Horizonte

Comité d'organisation :

Julien Thiburce

Luisa Fernanda Acosta Cordoba

Nathalie Rossi-Gensane

Pierluigi Basso Fossali

Santiago Guillen

Souhila Bouafia

Yiru Xu





